

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements no 1 en date du 11 mai 2004

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-1, document 1, page 3

Préambule :

« ...le présent document décrit le projet d'investissement visant la construction d'un nouvel édifice servant de bureau régional et d'affaires desservant la région de Québec. ».

Questions :

- 1.1 Veuillez délimiter le territoire qui sera desservi par le bureau régional et d'affaires de Québec.
 - 1.2 Veuillez préciser la répartition de la clientèle à l'intérieur de ce territoire.
 - 1.3 Veuillez indiquer si SCGM entend sous-louer une partie de ses locaux à une filiale, un partenaire de SCGM ou une société dans laquelle SCGM possède une participation ou à un tiers.
-

Réponses :

- 1.1 Le territoire desservi par le bureau d'affaires de Québec s'étend sur la rive nord, de Deschambeault (ouest) jusqu'à Beaumont (est), et sur la rive sud, toute la région de Lotbinière, depuis Lyster (ouest), en passant par St-Georges-de-Beauce jusqu'à Lauzon (est).

Le bâtiment proposé abritera deux unités distinctes, soit le bureau d'affaires de Québec et la direction régionale de l'Est du Québec. La direction régionale de l'Est du Québec est responsable des régions de Québec, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Mauricie, lesquelles ont chacune leur bureau d'affaires.

- 1.2 La clientèle du bureau d'affaires de Québec se répartit comme suit : 5 000 clients dans la grande ville de Québec, 800 clients sur la rive sud et 900 clients sur la rive nord.

- 1.3 SCGM n'entend sous-louer aucune partie à une filiale, un partenaire de SCGM ou une société dans laquelle SCGM possède une participation ou à un tiers.